

N/REF : 21/02/2025 17H15 C:024888 I:36191

CITYA DAUPHINE IMMOBILIER

V/Email reçu le Vendredi 21/02/2025 à 17H15

**23 RUE HOCHÉ
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : 88 BERRAIT
88 COURS BERRIAT
38100 GRENOBLE

Fontaine, le 25 Février 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 88 BERRIAT LOGEMENT 7EME ETAGE - MME MAHIEU (LOC) 06 12 22 92 89
LOGEMENT 6EME ETAGE MME ARMAND 06 76 15 83 52 (6E ÉTAGE)
MME RIGOURD 06 64 83 58 97 (PROPRIÉTAIRE DU LOGEMENT DU 7E ÉAGE)

MOTIF : INTERVENIR POUR RECHERCHE DE FUITE - INFILTRATIONS DANS LOGEMENT DE
MME ARMAND AU 6EME ETAGE

Donneur d'ordre : M. B DAY

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 25/02/2025 A 11H00:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MME ARMAND AU 6EME ETAGE
CONSTAT: FUITE DETECTEE VENANT DES INFILTRATIONS PAR LA TERRASSE LORS DES
JOURS DE PLUIE
LA TERRASSE EST FISSUREE A DE MULTIPLES ENDROITS

OBSERVATIONS : AH LGESTION Email envoyé le 25/02/25 à 17H22 M. B DAY

PREVOIR INTERVENTION D'UN ETANCHEUR

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.

Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12		29,12
1,75	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 25/02	1	73,82		129,18
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	39,45		39,45
TOTAL H.T.					197,75
T.V.A. a 10,00%					19,77
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>217,52</u>

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN